

## RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES LORS DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE DU 8 MARS 2013

### 1. Procès-verbal de la réunion du 9 février 2013

**Proposition (Storie et Malik) :** que le procès-verbal de la réunion du Conseil du 9 février 2013 soit adopté.

**ADOPTÉ**

### À décider

#### 2. Propositions

**Université de Brandon – Honours BA in Native Studies (Clinical Specialization) (Baccalauréat ès arts spécialisé en études autochtones [volet clinique])**

**Proposition (Wedlake et Storie) :** que le Conseil approuve la demande de l'Université de Brandon pour un programme de baccalauréat ès arts spécialisé en études autochtones (volet clinique) de 120 heures-crédits à partir de 2013 - 2014.

**ADOPTÉ**

**Université du Manitoba – Bachelor of Arts (Honours) Criminology (Baccalauréat ès arts spécialisé en criminologie)**

**Proposition (Head et Malik) :** que le Conseil approuve la demande de l'Université du Manitoba pour un programme de baccalauréat ès arts spécialisé en criminologie à partir de 2013 - 2014.

**ADOPTÉ**

#### 3. Réaffectation des fonds d'immobilisations du Collège universitaire du Nord

**Proposition (Wedlake et Proven) :** que le Conseil approuve la réaffectation de 700 000 \$, dont l'affectation au projet d'amélioration de la bibliothèque du campus de The Pas avait déjà été approuvée, du projet de construction d'installations du campus de The Pas à l'achat d'immeubles d'habitation à Thompson par le Collège universitaire du Nord,

que le Conseil prenne note que le transfert sera effectué afin de payer les dépenses en capital non acquittées afférentes à l'achat de deux immeubles d'habitation à Thompson en juillet 2011 par le Collège universitaire du Nord et que l'entreprise PCL s'est engagée à louer les appartements afin de loger ses ouvriers pendant les travaux de construction, et

que l'approbation du Conseil est donnée sous réserve qu'il reçoive du ministère de l'Infrastructure et des Transports du Manitoba la confirmation que ces fonds

seront dépensés conformément aux modalités et aux obligations énoncées dans les ententes contractuelles en place à cet effet.

**ADOPTÉ**

**4. Renouvellement de l'entente administrative relative à Campus Manitoba entre l'Université de Brandon et le Conseil de l'enseignement postsecondaire**

**Proposition (Proven et Storie) :** que le Conseil approuve le renouvellement de l'entente administrative d'un an relative à Campus Manitoba qui se terminerait le 31 mars 2014 entre l'Université de Brandon et le Conseil de l'enseignement postsecondaire, en attendant la version définitive de la politique du gouvernement quant à Campus Manitoba.

**ADOPTÉ**

---

Sarah Whiteford  
Secrétaire

---

Curtis Nordman  
Président

W:\educps1\Council Meetings\Record of Decisions\2012-13\Mar 8, 2013.docx

W:\Educas\TRANSLATION\_BUREAU\STUDIO  
080\fr-CA\13-14-080 - Mar 8 2013.doc

2011\2013-2014\34\13-14-